

Les vœux du maire:

Cette année, la cérémonie des vœux de monsieur le Maire se tiendra le samedi 22 janvier 2011 à 11h00 à la salle polyvalente.
Personnel communal, élus, présidents d'association, artisans, commerçants et habitants et nouveaux habitants y sont conviés.

Réunion publique:

Ce sera un point d'étape obligé de la mi-mandat.
Le conseil municipal reviendra sur son action depuis son élection:

- Gestion de la commune,
- Programme électoral, ce qui est réalisé, ce qui reste à faire
- Nouveaux projets

Cette réunion se tiendra le
VENDREDI 11 FEVRIER 2011 à 20H30 salle de la mairie

A vos agendas:

Janvier 2011:

- Le 15 concours de belote organisé par l'amicale des randonnées pédestres ; salle polyvalente de Vignols; 20h30.

Février 2011:

- Le 06 randonnée de la chandeleur, départ 14 h00 de la salle polyvalente, crêpes à l'arrivée, ouverte à tous, participation 1€.
- Le 12 concours de belote organisé par le club de football ; salle polyvalente de Vignols; 20h30

Mars 2011:

- Le 06 concours de l'amicale des randonnées pédestres, 12h00 salle polyvalente de Vignols, ambiance assurée par Rick et ses troubadours.
- Le 13 organisé par le club de l'âge d'or, salle polyvalente de Lascaux.
- Le 19 Concert JMF à la salle polyvalente de Vignols.
- Le 26 Concours de belote organisé par la société de chasse communale; salle polyvalente de Vignols; 20h30

Avril 2011:

- Le 9 Loto des écoles, salle polyvalente de Vignols

Ils nous ont quittés:

- Le 13 décembre Raymond Lavaud

Que toutes nos condoléances soient renouvelées à sa famille

Du côté des associations

Carnet

Directeur de la Publication : R. Pagnon.
Maquette créée et bulletin rédigé et imprimé par la commission de la communication et de l'information :
D. Meyer; F. Prodel; G. Petit.



Le mot du Maire

En cette fin d'année hivernale, je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux pour 2011. Vœux de bonheur, de santé, de joie. Que cette nouvelle année soit une année de bonheur dans votre vie familiale comme dans votre vie professionnelle et pour les jeunes, qu'elle soit la réussite dans leurs études et surtout un emploi pour tous.

Après cette période morose, surtout en 2009, l'année 2010 semble avoir redonné un peu de confiance, de moral, mais il faut attendre encore un peu pour voir à nouveau de beaux jours devant nous.

Dans notre commune, où l'activité agricole domine, la conjoncture est toujours tendue, surtout dans le milieu de l'élevage de bovins et ceci malgré la renommée et la qualité de nos viandes.

Vous trouverez dans ce bulletin le bilan de nos activités au sein de notre commune. Notre première préoccupation a été de minimiser nos charges financières. La vente de deux maisons nous a permis de rembourser des emprunts et de conforter notre trésorerie au niveau du budget investissement.

Je remercie tous les membres du Conseil Municipal pour leur engagement durant cette année et surtout leur soutien lors de décisions importantes.

2010 a été une année de réflexion sur plusieurs projets: l'étude sur le plan d'aménagement du bourg, l'étude de la rénovation de l'église. Du travail pour plusieurs années afin que notre village devienne un bourg agréable à vivre et prenne rang parmi toutes ces communes qui lors d'un passage donne envie de s'arrêter et de visiter. Faire évoluer nos commerces, nos services publics afin de procurer un réel plaisir à résider à Vignols et ainsi attirer une nouvelle population. L'année 2010 a été aussi douloureuse pour certaines familles par la disparition d'un proche.

Merci à toutes les associations pour leur dynamisme dans les manifestations organisées sur notre commune. Là aussi, grâce à eux, notre petite commune est connue à plusieurs centaines de kilomètres. Merci à ceux qui consacrent beaucoup de temps pour le plaisir de tous. Merci aux personnes du CCAS qui tout au long de l'année soutiennent, trouvent des solutions, des aides pour nos personnes âgées. Notre commune a vu durant l'année beaucoup de transactions immobilières, d'où le rajeunissement de notre population et une nette augmentation puisque nous sommes, fin 2010, à 591 habitants pour 565 en 2007. Bienvenue à ces nouveaux Vignolais. Je termine ce mot du Maire en vous donnant rendez-vous le 11 Février pour une réunion publique salle de la mairie. Je vous souhaite à tous une Bonne Année 2011.



*LE CONSEIL MUNICIPAL,
LE PERSONNEL DE LA
COMMUNE,
Le C.C.A.S.
VOUS PRESENTENT
LEURS MEILLEURS VŒUX
POUR CETTE ANNEE 2011*



Le CCAS

Comme chaque année, le CCAS, composé de bénévoles, a été sollicité pour de nombreuses interventions :

- renseignements et orientations vers les services spécialisés.
- visites à domicile et déplacements avec certains demandeurs auprès des différentes instances sociales.
- visites aux personnes résidant dans les maisons de retraite .

Les bénévoles ont participé aux animations qui se sont déroulées dans la commune : fête annuelle, téléthon (repas et manifestation scolaire), vente de brochures au profit de l' ADAPEI, repas des aînés.

Que vous soyez seul (e) ou en famille, n'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin; soit en téléphonant ou en vous rendant à la mairie.

Le bureau du CCAS

Illuminations de fin d'année:

Certains de nos concitoyens se sont étonnés de la diminution drastique des illuminations de fin d'année. Rien sur le CD 31 et le voile de la mariée n'a pas été installé sur le clocher de l'église. Les raisons sont économiques.

Les quatre illuminations du CD31 sont obsolètes, ne fonctionnent plus et doivent être remplacées. Le coût de ce remplacement est de 2000€ ht. De plus, les moyens techniques à mettre en œuvre pour installer ces équipements nécessitent l'intervention d'un sous traitant. Coût de l'intervention 2009 : 756€. C'est-à-dire presque 3000€ de dépense pour 15 jours d'illumination.

Contrat d'entretien de l'éclairage public:

Avec toujours ce même souci de maîtrise et de réduction des coûts, monsieur le Maire a signé un contrat d'entretien de l'éclairage public communal avec l'entreprise Contant. Les 90 points lumineux de notre commune seront ainsi vérifiés et maintenus chaque trimestre. En complément, trois interventions d'urgence sont contractualisées. Ce contrat prendra effet le 1^{er} janvier 2011. Les économies annuelles attendues sont d'environ 2000€.

Un plan du réseau d'éclairage sera mis en place en 2011.

Vente d'une parcelle constructible aux gardes:

Le conseil municipal a autorisé la vente de la parcelle de terrain située aux gardes, propriété de la commune. Promesse d'achat et acte de vente seront signés dès que le CU sera délivré. Le produit de cette vente sera affecté au budget investissement 2011.

Dès la signature définitive de l'acte la construction d'une maison d'habitation devrait commencer.

Commémoration du 11 novembre:

Traditionnelle cérémonie du souvenir de cette journée de novembre 1918 qui a mis fin aux hostilités de la guerre 14/18. Participation importante des vignolaises et vignolais; anciens combattants, élus, enfants de l'école et aussi résidents britanniques de la commune.

Incivilités canines :

Depuis quelques semaines le bourg de Vignols fait face à quelques incivilités canines. Ces canins profitent de l'obscurité pour déposer sournoisement leurs déjections sur la place du 11 novembre, devant la grange Roussely et dans le jardin public en contrebas. Ces déjections, d'une manière tout aussi sournoise, agressent les semelles des passants dont le centre d'intérêt n'est pas forcément le bout de leurs chaussures. Il est donc demandé aux maîtres d'habituer leur chiens à faire leurs besoins ailleurs que sur la place du bourg. Par avance merci.

Téléthon et Téléthon :

A l'instar des Dupont et Dupond d'une célèbre bande dessinée, téléthon et téléthon sont les deux manifestations organisées à Vignols au bénéfice de la recherche sur les maladies génétiques.

La première de ces manifestations, organisée par le comité des fêtes, s'est tenue le 20 novembre à la salle polyvalente. Une centaine de personnes se sont retrouvées pour déguster le repas préparé par les bénévoles (avec l'aide d'un traiteur). Après le chant choral, la vente aux enchères etc. etc. .. La soirée s'est terminée sur la piste de danse. Il faut noter la participation d'une importante délégation du comité des fêtes de St-Solve.

La deuxième manifestation s'est tenue le 10 janvier, (prévue le 3, elle a été reportée pour fait de neige). C'était à l'école, pour la traditionnelle course de relais des élèves.

Ces deux manifestations ont permis de dégager 1142€ de bénéfices au profit de l'AFM.

Que chaque participant soit remercié.



Bilan et projets:

La fin de l'année, avec ses fêtes de Noël et du nouvel an, est l'époque de clôture des comptes annuels. Le bilan et l'analyse des résultats se feront dans les semaines qui suivent et lors du vote du compte administratif par le conseil municipal.

Dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement seront analysées durant ce laps de temps, nous y reviendront dans la lettre d'information d'avril 2011.

Sans anticiper sur la clôture des budgets, rappelons les travaux et achats réalisés en 2010.

Achat de matériels :

Un débroussailleur à dos, un défibrillateur, un lave vaisselle pour la cantine scolaire, un tableau mural pour la salle de réunion, des tables et chaises pour l'école et enfin un camion.

Travaux de voirie :

Reprise du chemin des vignes, jonction entre le CD31 et le colombier et qui donne accès à l'école et centre de loisirs ; pose de panneaux indicateur ; reprise d'une partie du chemin de la marquise; profilage d'une partie de la route de la Peyrolie.

Cimetière :

Création d'un columbarium et jardin du souvenir.

Ecole :

Fin des travaux de restauration de deux classes et mise en place d'un tableau numérique.

Sécurité :

Mise en place d'un poteau d'incendie au stade

Etude :

Etude sur l'aménagement du bourg et sur la restauration de l'église.

Ceci représente plus de 100000 € auxquels viennent s'ajouter le remboursement de l'annuité de la dette 145000 € dont 100000 € par anticipation (vente de deux maisons).

De quoi sera fait 2011 ? Et 2012 et

Le budget 2011 est en préparation et sera voté par le conseil durant le premier trimestre 2011, Il est donc prématuré d'en parler.

Concernant 2012 et après, des projets mûrissent ; ils seront abordés durant la réunion publique du 11 février 2011.

Venez nombreux.

Nouveau véhicule pour la commune:

Le camion de la commune qui chemine sur nos chemins depuis 26 ans n'est plus. Plusieurs problèmes techniques survenus à la mi- décembre et surtout les dépenses à engager pour sa remise en état ont eu raison de lui. Réuni le 22 décembre, le conseil a décidé l'achat d'un camion de remplacement.

Le choix s'est arrêté sur un véhicule d'occasion en fonction de plusieurs critères :

- Prix d'achat (13600 € ht contre 25000 € ht en neuf) qui correspond plus aux possibilités budgétaires de la commune.
- Le véhicule choisi (trois ans d'âge et 46000 kilomètres) est révisé et garanti un an par le concessionnaire. Actuellement notre véhicule parcourt 6000 kilomètres par an.
- La disponibilité est immédiate, début janvier .

Une subvention exceptionnelle a été demandée.

Négociation de fournitures :

Encore et toujours le souci de la maîtrise des dépenses qui font renégocier les tarifs. Contrat d'assurance, prix du gaz ont été renégociés. Le papier, pour la mairie, l'école et la communauté de commune, acheté en gros (une palette) fait l'objet d'un appel d'offre. L'objectif étant de limiter au maximum les dépenses de fonctionnement.